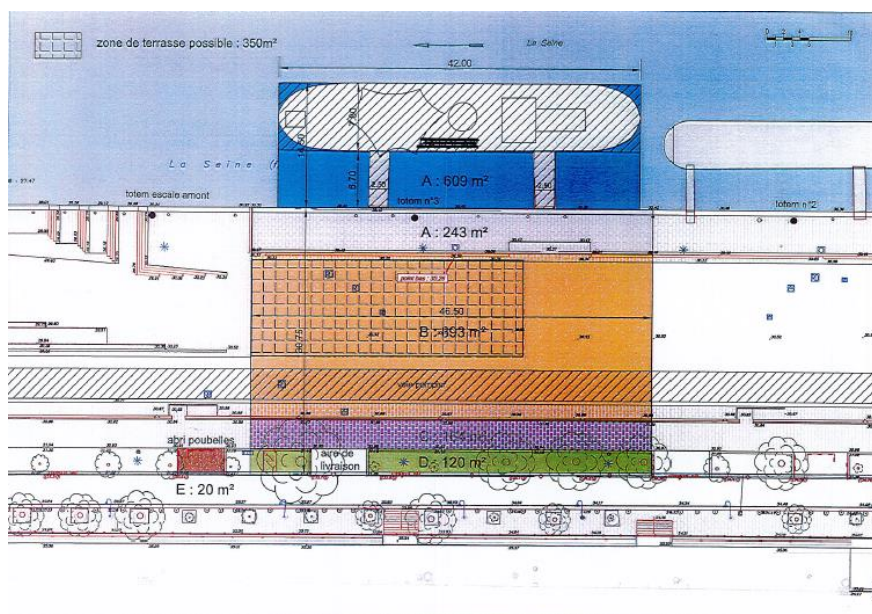


Port de la GARE

Emplacement pour bateau activité à quai ou avec navigation de 42 ml maximum



Description de l'emplacement

- Emplacement actuellement occupé jusqu'au 31 mars 2019
- Plan d'eau largeur maximale utilisable 14,50 m
- Terre-plein total d'environ 1420 m² se décomposant : terre-exclusif d'environ 893 m², terre-plein partagé d'environ 363 m² et d'une voie de desserte de 164 m² environ non facturé
- Type d'amarrage : bollards
- Eau : oui
- Electricité : tarif Jaune
- Assainissement : Oui

Refacturation des charges d'exploitation du site:

- **Contrôle d'accès**
- **Assainissement**
- **Nettoiemnt**
- **Gardiennage**

Environnement et accessibilité

Accès routier : quai François Mauriac

Accès transports en commun : métro ligne 6 (station quai de la Gare)

métro ligne 14 (station Bibliothèque François Mitterrand)

Port de la GARE

Emplacement pour bateau activité à quai ou avec navigation de 42 ml maximum

Particularités du site

Le port de la Gare présente un ensemble varié, mais cohérent, d'installations d'animations-loisirs qui résultent de l'application de prescriptions et de l'appréciation quant à l'insertion au paysage.

S'appliquent, notamment:

- Le Cahier des Prescriptions Architecturales et Paysagères du Port de Paris
- Le cahier des prescriptions des Installations Saisonnières
- Le cahier des charges du Port de la Gare
- La Charte des usages
- Le PLU de Paris et les servitudes, dont le PPRI
- L'arrêté instaurant une aire piétonne
- Le Règlement Local de Publicité

En outre, les projets sont soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France, au titre des abords des MH.

Parmi les critères d'appréciation esthétique, on compte:

- La forme, les dimensions et la silhouette de l'installation flottante, le dégagement des vues sur la Seine, dont le recul du bord à quai et la cohérence d'alignement côté Seine avec les autres établissements flottants et la distance entre bateaux.
- La forme et l'organisation de l'installation sur terre-plein et son harmonisation avec les installations existantes récentes, notamment la préservation de transparences et la composition des modules éventuels sous une couverture simple à dominante horizontale.



Port de la GARE

Emplacement pour bateau activité à quai ou avec navigation de 42 ml maximum

Durée de la convention :

En fonction du montant de l'investissement

Eléments tarifaires

(les surfaces de terre-plein sont mentionnées à titre indicatif)

- Eléments de la redevance =
 - plan d'eau (surface du bateau)
 - + linéaire de quai environ 42 ml
 - + terre-plein partagé environ 363 m² dont bande plantée d'environ 120 m²
 - + terre-plein exclusif environ 893 m²
 - + voie de desserte non facturée environ 164 m²

X par le Coefficient géographique : 0,95

- Tarif de base (valeur 2018)

Plan d'eau	60,22 € HT/m ² /an
Terre-plein partagé	23,14 € HT/m ² /an
Terre-plein exclusif	34,71 € HT/m ² /an
Linéaire de quai	574,86 € HT/ml/an

Refacturation de charges d'exploitation du site , en sus :

- **Contrôle d'accès**
- **Assainissement**
- **Nettoisement**
- **Gardiennage**

Les documents de l'appel à projet devront être téléchargés par les candidats sur notre site :

<http://www.haropaports.com/fr/paris/tourisme/les-offres-dactivites-danimation-loisirs-tourisme-fluvial>

Date limite de réception des candidatures : 23 janvier 2019 à 18 heures

Les dossiers seront à déposer à l'accueil de Ports de Paris au 2 quai de Grenelle 75015 Paris

et par format électronique à ical@paris-ports.fr

Attribution de l'emplacement : Prévision Avril 2019

Contact

Agence Paris Seine

Tél : 01 53 95 54 20

E-mail : ical@paris-ports.fr